



PWS accompagne le Consejo Indígena Lenca de Reitoca (CILR), qui se bat dans la communauté de Reitoca contre un projet hydroélectrique et pour la conservation de leur rivière vitale.  
Photo : Christophe Egger/PWS 2018

## 20 ans de présence internationale de Peace Watch Switzerland

**La genèse de PWS : de l'action de solidarité à l'organisation spécialisée dans l'observation internationale des droits humains.** Par Karl Heuberger, membre du comité, et Marianne Widmer, coordinatrice de projet Honduras

« Nous demandons votre présence pour la période à venir de retour dans notre pays ». En 1992, les « Comisiones Permanentes », la représentation des Guatémaltèques en fuite au Mexique, s'adressent à l'opinion publique internationale. Des observateurs-trices des droits humains sont alors envoyés au Guatemala pour accompagner leur retour. En 1997, un autre appel est lancé par les villages du sud du Mexique. En Suisse, des groupes de solidarité forment alors des parrainages pour préparer et y envoyer des volontaires en mission d'accompagnement des droits humains. C'est ainsi que la Coordinación Suiza de Apoyo al Retorno (COSAR) et la Coordinación Suiza para el Acompañamiento (CORSAM) ont vu le jour, respectivement pour le Guatemala et le Mexique. Le travail de PWS était né.

### Fondation de l'association en 2001

La mise en œuvre des projets était exigeante et un cadre institutionnel nécessaire. En 2001, l'association Peace Watch Switzerland (PWS) a été fondée. La même année, PWS a été chargée par l'EPER de mettre en œuvre le Programme œcuménique d'accompagnement en Palestine

et en Israël (EAPPI). PWS s'est de plus en plus positionnée comme spécialiste de l'accompagnement international en matière de droits humains - un instrument pour la paix, la non-violence et la gestion des conflits. Elle a réussi à démontrer l'impact de la présence internationale pour la protection des défenseur-e-s des droits humains, et à la renforcer par un travail d'information en Suisse. En 2009, PWS a lancé un projet en Colombie, avec pour la première fois une responsabilité locale du projet.

### PWS aujourd'hui

PWS ne fait plus partie des projets au Mexique et au Guatemala et a malheureusement dû mettre fin à celui en Colombie en 2020, au vu de la situation financière. Les expériences passées, la responsabilité au sein du projet EAPPI et la mise en place de notre propre projet PWS Honduras depuis 2017 constituent actuellement la base de notre travail. Nos objectifs résident toujours dans l'accompagnement des droits humains et le lien entre les sociétés civiles, ici et là. L'implication des volontaires reste un élément central et l'interaction entre le professionnalisme et la solidarité fait partie de la compréhension de base de PWS.

**Vous pouvez trouver des informations actuelles sur PWS et sur le travail en faveur des droits humains dans les pays des projets sur notre site internet ([peacewatch.ch](http://peacewatch.ch)) ou sur les blogs du projet EAPPI ([eappiswitzerland.wordpress.com](http://eappiswitzerland.wordpress.com)) ou du projet au Honduras ([peacewatch.blog](http://peacewatch.blog)).**

## Les droits humains contribuent au développement durable

**Peter Sulzer de la DDC explique l'importance des droits humains, de l'état de droit et de la lutte contre la corruption et l'impunité pour le développement durable et la paix dans un pays, en prenant l'exemple du Honduras.** PWS : Andreas Loebell, membre du comité

*PWS : La coopération au développement et la protection des droits humains se sont rapprochées ces dernières années. Comment cela se reflète-t-il au Honduras ?*

**Peter Sulzer :** L'aspect économique est souvent au centre des discussions sur la pauvreté et le développement. Cependant, le manque de ressources financières n'est pas l'origine, mais une conséquence des déficiences structurelles des pays concernés, qui conduisent à un déni des droits fondamentaux. Au Honduras, il n'est que trop évident que la corruption et l'impunité sont au premier plan des causes de la pauvreté. L'État est définitivement privé des ressources nécessaires pour garantir, par exemple, l'accès à l'éducation, à un système de santé fonctionnel ou à un système juridique égalitaire. À cela s'ajoute l'incapacité de l'État à garantir la sécurité de ses habitant-e-s. Une réduction durable de la pauvreté n'est donc possible que si la corruption et l'impunité sont réduites et que l'État est ainsi de plus en plus capable de remplir ses obligations en matière de respect des droits humains.

L'un des principaux domaines de la coopération suisse au développement est donc orienté vers l'amélioration de la gouvernance et de l'État de droit ainsi que vers la protection des droits humains. Il est important pour nous, au Honduras, que les efforts visant à améliorer la situation des droits humains soient menés de manière complémentaire à différents niveaux, international, national et local : par des interventions au sein du Conseil des droits de l'homme, avec le soutien de la Commission



Peter Sulzer, chef de la coopération internationale pour le Bureau de la Coopération suisse (DDC/COSUDE) au Honduras.

interaméricaine des droits de l'homme et de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, par des mesures de lutte contre la corruption et par la coopération avec des organisations de la société civile telles que PWS.

*Au Honduras, nous accompagnons des communautés en situation de vulnérabilité afin de les protéger des violations des droits humains et de les soutenir dans l'exercice de leurs droits constitutionnels. Dans quelle mesure ce type d'engagement de la société civile est-il utile pour élargir le champ d'action*

*des communautés et des défenseur-e-s des droits humains menacé-e-s ?*

L'importance de soutenir les défenseur-e-s des droits humains de la société civile m'a été remarquablement rappelée lorsqu'il y a un peu plus d'un an, une défenseure des droits humains a demandé l'aide de la DDC à Tegucigalpa. Elle avait été menacée et intimidée par des officiers de police. Nous sommes intervenus auprès de la police et avons réussi à obtenir une enquête sur cette affaire. Les larmes aux yeux, la défenseure des droits humains m'a remercié et m'a dit qu'elle se sentait accompagnée. Son impuissance avait fait place à un sentiment d'espoir. L'espoir et le fait de ne pas se sentir seul-e sont d'une importance capitale pour les défenseur-e-s des droits humains au Honduras, qui œuvrent quotidiennement pour les droits de la population dans des conditions extrêmement difficiles et parfois au péril de leur vie. Le soutien d'organisations étrangères leur apporte une certaine protection et donc la force de poursuivre leur travail.

## PWS 2021 : départ avec une nouvelle énergie

### Indépendance

Le comité et les collaboratrices ont récemment déclaré à l'unanimité leur engagement envers PWS en tant qu'organisation indépendante. La coopération avec d'autres ONG prendra encore plus d'importance pour nous. Nous voulons toutefois continuer à prendre nos décisions de manière autonome. Après la situation tendue de 2019, cette décision n'allait pas forcément de soi.

### Coopérations

Ces dernières années, PWS a appris que les projets ne peuvent être financés uniquement par des contributions et des dons. PWS est tributaire de coopérations telles que celle avec l'EPER, afin de rendre son travail durable, planifiable et financièrement viable. Dernièrement, PWS s'est entretenue avec 17 ONG. Nous mettrons à leur disposition une vidéo sur notre travail, qui pourra être distribuée à leurs organisations partenaires. Nous espérons que cela suscitera de l'intérêt et jettera les bases de nouvelles collaborations. Notre objectif ? Lancer deux nouveaux projets dans les années à venir !

### Besoin mondial de protection

Une analyse mondiale réalisée en 2020 par l'ONG irlandaise Front Line Defenders montre que même vingt ans après sa création, le travail de PWS reste - malheureusement ! - très important. Il y a encore beaucoup à faire, et nous voulons nous y attaquer. À tous ceux et toutes celles qui nous soutiennent fidèlement depuis des années, nous profitons également de l'occasion pour vous remercier du fond du cœur. Nous sommes heureux et heureuses de pouvoir continuer à compter sur votre soutien !

Ueli Locher, président

« Félicitations à Peace Watch Switzerland pour ses 20 ans de dévouement et d'engagement en faveur des défenseur-e-s des droits humains et des communautés victimes de violations des droits humains. Votre travail est extraordinaire et immensément important. J'espère et je souhaite donc que vous puissiez poursuivre vos activités pendant de nombreuses années encore. »

Mary Lawlor, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la situation des défenseurs et défenseuses des droits humains



## Une défenseure des droits humains se bat pour Sheikh Jarrah

Dans le cadre du programme EAPPI, les EAs observent et documentent depuis des années les expulsions forcées à et autour de Jérusalem-Est, en rendant compte des actions non violentes menées par la société civile et en assistant à des audiences. Lucie Wirz, ancienne EA, s'est entretenue avec une défenseure des droits humains sur son travail et le rôle des femmes dans le mouvement actuel contre les expulsions.

Par Lucie Wirz, ancienne accompagnatrice des droits humains (EA) en Palestine/Israël

Suhad Abdellatif a grandi dans le quartier de Sheikh Jarrah à Jérusalem-Est. Elle défend avant tout les droits des femmes et milite depuis plus de 20 ans dans diverses organisations de défense des droits humains. Elle a aussi couvert l'occupation de Jérusalem-Est en tant que journaliste et a travaillé comme consultante en médias et en plaider pour le Ministère palestinien des Affaires des femmes.



La défenseure des droits humains Suhad Abdellatif s'engage pour les droits des Palestinien-ne-s, en particulier des femmes et des jeunes de Jérusalem-Est, depuis plus de 20 ans.

**Lucie Wirz : De nombreuses familles palestiniennes de Sheikh Jarrah sont actuellement menacées d'expulsion forcée. Pouvez-vous expliquer la situation et le contexte juridique ?**

**Suhad Abdellatif :** Depuis le début de l'occupation, le gouvernement israélien prive les Palestinien-ne-s de terres, qu'il revendique pour la construction de colonies juives, et les expulsent de leurs maisons. À Sheikh Jarrah, les tribunaux israéliens émettent des ordres d'expulsion contre les Palestinien-ne-s, souvent au motif que leurs maisons appartiennent à des colons juifs<sup>1</sup>. Actuellement, 28 familles, soit environ 500 personnes, risquent de perdre leur maison. La plupart d'entre elles y vivent depuis plus de 60 ans, souvent dans des maisons qu'elles ont reçues de l'UNRWA et du gouvernement jordanien en 1956, lorsque Jérusalem-Est était sous domination jordanienne<sup>2</sup>. Beaucoup de familles possèdent des titres de propriété, mais Israël ne les reconnaît pas.

**Pouvez-vous décrire votre rôle en tant que défenseure des droits humains à Sheikh Jarrah ?**

Dans mon travail, je soutiens l'engagement des jeunes. Les jeunes de Sheikh Jarrah sont très actifs pour rendre compte de la situation dans notre quartier. Ils parlent des colons qui viennent nous intimider et nous menacer, de la peur constante de perdre leur maison, mais aussi de la résistance civile. Les jeunes communiquent principalement via les réseaux sociaux, ce qui a permis de faire connaître le cas de Sheikh Jarrah dans le monde entier et de susciter une grande solidarité.

Mona al-Kurd, par exemple, est une jeune militante palestinienne désormais célèbre grâce aux réseaux sociaux.

Nous faisons aussi un travail de plaidoyer et utilisons le droit international pour négocier nos procès. En raison de la situation d'occupation, les Palestinien-ne-s ne peuvent être jugé-e-s par des tribunaux israéliens que dans des situations exceptionnelles, conformément au droit international. Les tribunaux

palestiniens sont donc en principe compétents<sup>3</sup>. Nous essayons également de relier le cas de Sheikh Jarrah à d'autres cas similaires. Par exemple, à Batan al-Hawa, dans le quartier de Silwan à Jérusalem-Est, des centaines de Palestinien-ne-s sont menacé-e-s d'expulsion. Nous voulons démontrer que ces affaires civiles sont motivées par des raisons politiques, dans le but de modifier la réalité démographique de Jérusalem-Est.

**Comment voyez-vous le rôle des femmes dans le mouvement actuel contre les expulsions ?**

Il est important que nous rassemblions les efforts des différents mouvements de femmes à Jérusalem. Nous avons beaucoup d'expérience, mais malheureusement nous travaillons souvent séparément. Le travail en réseau permettrait de nous renforcer. De plus, nous, les femmes, devons avoir plus d'espace dans le mouvement et faire entendre nos demandes et nos besoins. Nous avons des militantes fortes à Sheikh Jarrah, comme Mona Al-Kurd, qui peuvent être des modèles pour d'autres jeunes femmes. Nous devons maintenant devenir des leaders non seulement au sein de ce mouvement, mais aussi dans nos communautés et notre gouvernement.

<sup>1</sup> Une loi israélienne de 1970 permet aux Juifs de réclamer des biens à Jérusalem-Est au motif qu'ils appartenaient à des Juifs avant 1948. À l'inverse, il n'existe aucune loi permettant aux Palestinien-ne-s de récupérer des biens perdus à Jérusalem-Ouest: <https://peacenow.org.il/en/the-threat-of-mass-palestinian-displacement-in-east-jerusalem>

<sup>2</sup> <https://www.unrwa.org/newsroom/press-releases/unrwa-joins-other-un-entities-raising-alarm-over-eight-sheikh-jarrah>

<sup>3</sup> <https://books.openedition.org/ihed/101?lang=de#bodyftn20>

## Au Honduras, les femmes font entendre leur voix

**Qu'est-ce que cela signifie être une femme qui défend les droits, l'habitat et les biens communs d'une communauté au Honduras ?** Texte et interviews par Mireia Izquierdo, coordinatrice de terrain au sein de PWS Honduras<sup>1</sup>

Au Honduras, une femme court un double danger en défendant les droits de sa communauté : celui d'être une défenseuse des droits humains et celui d'être une femme. Les statistiques générales du pays le confirment : une femme est assassinée toutes les 18 heures au Honduras. En 2020, 279 femmes sont mortes violemment<sup>2</sup> et les militantes des droits humains et de l'environnement sont particulièrement exposées. Dans les communautés et les organisations accompagnées, certaines femmes sont leaders. Ont-elles peur ? Oui. Renonceraient-elles à leur engagement pour cette raison ? Non. Mais comment le vivent-elles, quels obstacles et quels changements perçoivent-elles ?



Roxana est une défenseuse des droits humains et productrice de radio à la station locale « La Voz de Zacate Grande ».

### Interview de trois défenseuses honduriennes

Roxana, défenseuse des droits humains à Zacate Grande, travaille pour l'organisation ADEPZA. « En tant que femme, tu as un rôle central dans la famille, tu t'occupes des enfants, des parents ou des frères et sœurs. Les intimidations et les menaces que tu reçois sont souvent dirigées vers tes proches. Cela rend la tâche très difficile. S'ajoutent à cela la sexualisation des menaces et l'accu-

**Les femmes leaders sont exposées à des risques spécifiques liés à leur genre, malgré certaines évolutions.**

sation constante que nous portons atteinte à notre réputation, que nous négligeons nos obligations en nous impliquant. » Les rôles féminins traditionnels et les comportements patriarcaux font que les activités des femmes en matière de droits humains sont considérées comme douteuses ou moins valables. « Notre société est machiste », déclare Gisela, leader de l'organisation CILR de Reitoca. « On dit souvent que la lutte pour les droits est un travail d'homme, que les femmes sont le sexe faible. Les initiatives des femmes échouent parfois uniquement parce que les hommes n'acceptent pas que la bonne idée vienne d'une femme. » La route est longue et difficile. Pourtant, des améliorations voient gentiment le jour, selon l'avocate Nidia Castillo, qui suit les actions en justice intentées contre les organisations et représente les leaders devant les tribunaux. « Des changements sont intervenus au cours des dix dernières années, surtout en raison de nos expériences en tant que femmes engagées dans la sphère publique.

Des modèles de rôle et nos propres expériences nous donnent du pouvoir et nous montrent que nous pouvons faire la différence. » De plus, avec l'ancrage de l'infraction pénale de « féminicide » dans le droit pénal hondurien, le pouvoir judiciaire s'est doté d'un outil pour différencier les infractions pénales contre les femmes. Il est donc plus facile pour les femmes de s'exprimer et de revendiquer leurs droits, mais les risques spécifiques et les formes de discrimination sociale sont loin d'être éliminés.

Gisela confirme : « Même s'il faut beaucoup de force, il y a aujourd'hui de la place dans les communautés pour la participation active des femmes. Il y a un consensus accru sur le fait que nous sommes égales aux hommes et que nous pouvons contribuer. » Gisela et Roxana pensent toutes deux qu'une évolution a eu lieu. Les hommes acceptent de plus en plus les femmes comme alliées dans la lutte pour les droits de la communauté. « Oui, un changement de paradigme s'est opéré », souligne Gisela : « Avant, les femmes se soumettaient naturellement aux hommes. Aujourd'hui, nous sommes présentes dans le débat et lorsque nous faisons entendre notre voix, nous sommes entendues. »

### La perspective de genre au sein de PWS

En tant qu'organisation d'accompagnement et d'observation des droits humains, PWS tient compte en priorité des situations différenciées entre hommes et femmes et inclut des conclusions sur le genre dans ses rapports de mission. Si nécessaire, PWS discute des observations avec les communautés accompagnées ou attire leur attention sur des services proposés par des organisations spécialisées. PWS accompagne des femmes leaders en tenant compte des risques spécifiques qu'elles encourent en raison de leur genre. Mais nous voulons également améliorer notre propre sensibilité au genre aussi bien au niveau des accompagnateurs-trices internationaux des droits humains qu'au niveau des membres de l'équipe de PWS. Les aspects liés au genre et l'échange d'observations et d'expériences font partie intégrante de nos réunions d'équipe.

<sup>1</sup> L'article sera disponible intégralement en espagnol sur le blog du projet Honduras et pourra être retrouvé sur le site internet de PWS à partir du mois d'août.

<sup>2</sup> <https://derechosdelamujer.org/project/monitoreo-2020/>